

Autour de la table de shabbat n° 446 Balaq



"Hiné Lo Yanoum Vélo Ychan Chomer Israël, le gardien d'Israël (Hachem) ne somnole pas ni dort..." (Téhilim du Roi David)

On connaît l'**histoire de Bilâm**. Bilâm est un grand sorcier, et Balaq, le roi de MOAV fait appel à ses services. Il s'agit ni plus ni moins de maudire le Clall Israël! (Comme quoi les choses n'ont pas évolué sous le soleil du Moyen-Orient!) Bilâm informe alors Balaq qu'il est tout bonnement ravi de rendre ce service mais il existe une restriction de taille : ses malédictions n'ont d'effet que si le Ribono Chel Olam agréé ses belles paroles. Or comme on le sait, Hachem a une petite préférence pour le Clall Israël, n'est-ce pas? Après beaucoup d'insistance auprès de Hachem, Bilâm partira avec les envoyés de Balaq pour faire sa sale besogne. Il prendra son ânesse et partira vers les plaines de Moav en direction du campement des Bnés Israël. Seulement c'était sans compter sur Hachem, puisqu'en route un ange du service divin barrera la route devant l'ânesse. L'ânesse voyant l'embûche, se rabattra sur les bas-côtés de la route et la jambe de Bilâm recevra un grand coup porté par un muret qui longeait la route. Or Bilâm ne voyant toujours pas l'ange, continua de donner de grands coups à sa monture jusqu'à ce que se dévoile l'envoyé céleste. L'ange le préviendra de bien faire bien attention de ne dire que les paroles agréées par Hachem. Fin de l'épisode.

Avant de passer à notre développement on rapportera le Targoum Yonathan qui explique quelque chose d'intéressant : c'est que Bilâm c'est **Lavan**. Pour ceux qui ne s'en souviennent pas, Lavan c'était le beau-père de Jacob. C'est lui aussi qui a essayé de rouler son gendre près de 100 fois en changeant son salaire durant les 20 années où Jacob a travaillé d'arrache-pied. Et lorsque Jacob est rentré en Erets après cette longue période, Lavan le poursuivra avec l'intention d'en finir avec son gendre. Pas mal

comme beau-père, n'est-ce pas? Donc lorsque le Targoum dit que Lavan c'est Bilâm il faut comprendre qu'on se place au niveau des âmes, c'est-à-dire que le Guilgoul de Lavan quelques siècles après sera le sorcier Bilâm (Rav Yacov Emdem : Sanhédrin 105). On sait que parmi nos lecteurs il y en a qui ont des difficultés à comprendre le phénomène des Guilgoulims, mais après que le Ari Zal et le saint Zohar l'ont dévoilé, c'est une donnée intrinsèque du judaïsme à laquelle il faut s'habituer.

Seulement le Roch rapporte quelque chose d'autre aussi très intéressante. Le muret dont parle le verset, c'est **la stèle montée par Lavan** quelques centaines d'années plus tôt. On sait que lorsque Lavan a rencontré Jacob après avoir fui la maison de son beau-père, Lavan a construit un monument en souvenir d'un pacte qu'il a fait avec son gendre que dorénavant ni l'un, ni l'autre n'attaquerait le camp adverse. Cette stèle, Lavan l'a appelé "**la stèle du témoignage**". De plus, sur cette stèle était posé un glaive, signe que celui qui transgresserait ce pacte, devrait être passé par le fil de l'épée. En tout cas, le Roch sur la Thora (Paracha Mattot) dit un grand Hidouch/nouveauté! C'est que ce muret duquel Bilâm a reçu un coup, c'est le monument que Lavan avait construit quelques siècles auparavant. De plus, lorsque dans la Paracha Mattot il est mentionné la mort de Bilâm lors d'une des guerres contre le Clall Israël, le verset dit qu'il est mort par le glaive. Par la même épée qu'il avait placée sur la stèle. Le Roch explique tout ce phénomène par le verset : "la main des témoins punira en premier!" C'est la Thora qui indique que ce sont les propres témoins qui puniront en premier le fautif. Donc puisque la stèle est un "témoignage" de l'accord entre Lavan

et Jacob, alors quand bien plus tard le Guiguoul de Lavan vient annuler le pacte, il sera frappé par sa propre construction, formidable !

Dans le même esprit on rapportera un Tossphot/Rachi (Taanit 8) qui raconte une anecdote! Il s'agit d'un homme qui part dans la forêt, et lors de son voyage il remarque dans un puits une pauvre jeune fille juive emprisonnée. Il l'a hissée et la sauvera d'une mort certaine.

A peine sera-t-elle sortie du puits qu'il demandera à cette jeune fille qu'elle devienne son épouse. La jeune fille acceptera. Seulement il rajoutera qu'auparavant il doit se rendre à la grande ville et donc le mariage sera célébré à son retour. La jeune fille acceptera, mais elle lui demande de faire la promesse qu'il ne transgresse pas sa parole et qu'il ne prenne pas une autre femme. L'homme accepte et les deux se promettent mutuellement qu'ils se réserveront l'un pour l'autre. La jeune fille réclamera des témoins à cette promesse, comme il n'y avait personne, le garçon dit : « Que le puits dont je t'ai sorti et le rat des champs qui passe devant nous soient les témoins de notre promesse ». Fin du premier épisode. De retour à la ville et à ses occupations, l'homme oublie la jeune fille et sa promesse et se marie avec une autre femme. Tandis que de son côté la jeune fille attend patiemment son sauveur. Du mariage naîtront deux enfants. Or très vite le premier garçon sera dévoré par un rat, tandis que le second tombera dans un puits. La mère des enfants demandera à son mari des explications : comment leurs jeunes enfants ont-ils pu mourir d'une manière si peu commune? Le mari se souviendra alors de la promesse qu'il a faite jadis à la jeune fille qu'il avait sortie du puits et surtout des deux témoins qu'il a pris en témoignage. Sa femme lui dira sur le champ de lui faire un Guét et de prendre pour femme sa promise. Il s'exécutera. Comme quoi prendre pour témoin ce n'est pas anodin.

Est-ce que Balaq doit payer Bilâm?

La suite de la Paracha, on apprend que Bilâm a tout fait pour maudire le Clall Israël, mais, Béni soit D.ieu, a bien échoué dans son œuvre! Plus encore, toutes les malédictions qu'il s'était préparé à dire se sont transformées en grandes bénédictions et en prophétie qui nous éclaireront jusqu'à la venue du Machia'h.

Voyant cela, Balaq viendra congédier Bilâm pour les mauvais services fournis. Dans la fin de la Paracha (24.11) le Zihron Yossef remarque la dispute entre Balaq et Bilâm. Le roi de Moav dit expressément à Bilâm : "Et maintenant, fuis vers ton pays". Bilâm répond : "Voilà que j'ai déjà dit à tes envoyés : même si Balaq me donne une

maison pleine d'or et d'argent je ne peux pas enfreindre la parole de Hachem!". Le Zihron Yossef donne une explication de cette dispute.

En fait, Balaq voulait se rendre quitte de son paiement des services du sorcier! Voilà qu'il l'a pris pour maudire et finalement il a béni le peuple juif: tout le contraire espéré! Tandis que de son côté, Bilâm revendiquait son cachet entier! Il a fait TOUT son possible pour maudire mais finalement la volonté de Hachem était différente! C'est un cas de force majeure qui rend le roi Balaq redevable du paiement entier! Comme ils ne sont pas allés demander au tribunal rabbinique (!) qui était dans son droit, on se permettra de présenter la réflexion du Talmid Ha'ham (Zihron Yossef). Le Rav rapporte un Tossphot dans le traité Quidochin 17 au sujet d'un Rébé/instituteur qui est engagé pour une année d'enseignement auprès d'un élève (en cours du soir). Or, durant l'année, 6 mois il sera malade! Est-ce qu'il pourra réclamer son salaire entier à son employeur ou non? La question revient à savoir qu'est-ce que l'employeur possède vis-à-vis de son salarié? Lorsqu'un employeur embauche un employé, acquière-t-il un **droit sur le travail** de son salarié ou un **droit sur l'homme** lui-même? Dans le deuxième cas l'employé se met à la disposition de son patron durant l'année à venir!

D'après cela, on peut dire que Bilâm réclamera à Balaq le salaire entier car il soutient la deuxième hypothèse comme juste! C'est uniquement un cas de force majeure qui a entraîné qu'il n'a pas réalisé sa besogne, mais **lui** s'est tenu présent! Donc son salaire restera entier! Tandis que Balaq répond qu'il ne l'a engagé que par rapport à un travail (de maudire) et comme il ne l'a pas accompli il sera exempt de payer! (Pour plus d'approfondissement voir Chiouré Rabi Chmouel 17/Quidouchin).

Les Barouhés Yéchivoth et l'armée

"Autour de la Table du Shabbat" propose cette semaine une courte lettre concernant le débat très houleux qui prévaut en Erets au sujet de **l'enrôlement des Bahourés Yéchivoth**.

Les temps ne sont toujours pas au beau fixe en Terre Sainte : les menaces continuent à peser sur les villes du nord tandis que le sud n'a toujours pas retrouvé la paix. De plus, les juges de la cour suprême n'ont pas trouvé meilleure occasion que **d'annuler un statuquo qui prévalait depuis le début de l'état** : la dispense des Bahourés Yéchivas à l'armée. Dans la même foulée ils ont retiré les aides destinés aux Yéchivots et Collelms ainsi que les aides sociales aux familles des Avréhims (des aides minimales qui représentent 150€ par mois tandis que la population orthodoxe

paye les taxes et impôts au même titre que le reste de la nation).

Vis-à-vis des subventions, c'est un grand dommage pour le peuple. En effet, **ces aides octroyées aux Avrehims et Bahourés Yéchivoth sont autant de mérite** pour la population éloignée de la pratique. **Dorénavant, le soutien aux Yéchivoth dépendra de l'aide des communautés résidant en Gola.**

Seulement vis-à-vis de l'enrôlement des Bahourés Yéchivoth, c'est une décision qui appartient aux grands de la Thora. A savoir si véritablement l'enrôlement des Bahourés Yéchivoth est indispensable pour assurer la survie de la nation ("**Autour de la Table du Shabbat" n'est pas un bulletin de fine analyse géopolitique (bien que...) mais il semble qu'au niveau militaire la présence sur le front d'un peu plus de soldats ne désamorcera pas la menace constante qui plane sur le pays et vous conviendrez avec moi que la survie du pays tient du miracle constant depuis plus de 75 ans et de notre peuple depuis 2000 ans**) .

Par rapport à notre sujet, les opinions sont très divergentes puisque le monde libéral en Terre Sainte revendique l'égalité des populations face au service tandis que le monde des Yéchivots proclame **qu'il n'existe pas de meilleure protection pour le peuple que l'étude de la Thora et sa pratique** tandis que l'incorporation de la jeune génération entraînerait une baisse sensible de l'étude. De plus, si, au Grand Jamais, les jeunes incorporaient l'armée, nécessairement vis-à-vis de la génération à venir, il y aurait un manque d'érudits en Thora, de Rabanims et juges qui puissent enseigner les lois basiques (comme le Shabbat, la Cacherout, la pureté familiale, les lois monétaires etc.) au reste de la nation. **Or sans Thora, le peuple ressemble à tous les autres peuplades sur terre : il s'agit du début de l'assimilation de toute la communauté.**

Donc la réponse à ce dilemme dépend étroitement du niveau de foi et de croyance de chacun.

Pour l'homme croyant il ne fait aucun doute que **les Bahourés et Avrehims sont l'assurance de la pérennité du peuple en Terre Sainte et dans le monde entier** (ndlr : d'ailleurs j'espère que ce point de vue est partagé par mes nombreux lecteurs, Ken Yrbou). De plus, c'est le **Limoud Thora qui véhicule la Bénédiction dans le monde et la protection** (voir le début de Paracha Béhouquotaï, le Talmud, Midrashim et les écrits du Saint Zohar qui ne font que louer la grandeur des Talmidés Hahamims).

J'ai vu un article diffusé à Elad où l'on voyait deux photos. La première montrait le tribunal du Bagats

(la cour suprême israélienne qui a voté l'annulation des prérogatives) tandis que la deuxième présentait les grands de la Thora qui se sont rendus dernièrement en Amérique pour faire un appel aux communautés américaines. Sous les photos il y avait une note : **la cour suprême à 75 ans d'existence et les Rabanims représentent la Thora qui a été donnée depuis 3300 ans** (car la communauté orthodoxe ne fait que transmettre le message reçu du Sinaï depuis l'époque de Moshé Rabénou).

Un premier point. La question (à 1000 dollars) et de savoir qui doit se soumettre à qui ?

D'après notre développement, les affaires réglant la vie juive n'ont pas à être édictées par des institutions qui sont aux antipodes de la vie communautaire. C'est uniquement les Rabanims de la génération qui ont la faculté de diriger la communauté orthodoxe. Or ces grands (Rav Dov Landau Chlita, Rav Yaacov Hillel Chlita, Rav Moshé Hillel Hirsh Chlita) insistent pour dire que **la seule chance de survie du Clal Israël** est due à la Thora et la pratique des Mitsvots. Donc tous ceux qui manigancent pour l'enrôlement des Bahourims doivent être mis à l'écart de l'arène politique jusqu'à ce qu'ils fassent une Téchouva sincère.

Un deuxième point à mettre dans la balance c'est que l'armée ne fonctionne pas d'après l'éthique qui prévaut dans les Yéchivoth. Cette institution façonne la société israélienne qui est malheureusement éloignée de la pratique de la Thora et des Mitsvots. D'ailleurs j'ai le souvenir du regretté Rav Guerchon Kahen Zatsal (responsable de la Yéchiva d'Aix Les Bains) qui avait sur lui un très ancienne colonne d'un journal datant de la création de l'état hébreu où était interviewé Ben Gourion au sujet de la mixité dans les rangs de Tsahal. Le personnage disait *qu'il avait institué le service obligatoire pour les filles afin que les garçons acceptent de faire le service.* Mes lecteurs ont bien compris que ces idéaux sont bien éloignés des règles de la vie juive (qui interdit tout lien avec son âme-sœur avant d'être passé sous la Houppa).

Cependant, ces dernières années Tsahal a mis sur pied des sous-groupes de combattants adaptés au public Harédi ("Nétsah Yéhouda") en leur donnant la possibilité de faire les prières quotidiennes et la Cacherout "LaMéhadrin". Donc où le bât blesse ?

Votre serviteur a approfondi un peu plus la question pour connaître la situation des jeunes issus de familles orthodoxes qui font ce service. Je passerai sur les nombreux détails mais la règle générale est que l'armée reste très éloignée des

idéaux religieux. Dans les faits il est pratiquement impossible pour un jeune de garder son niveau spirituel acquis à la Yéchiva. Même s'il existe quelques unités orthodoxes, l'appareil militaire dans son ensemble est très éloigné de la religion et en particulier de la manière de vie du public orthodoxe. (J'ai entendu le cas assez Picanti, dirai-je d'un jeune d'Elad qui s'est fait incorporer dans une unité de parachutistes religieux. Or en tant que religieux les soldats ont demandé que le guide pour le parachutage soit un homme et pas une femme. Les supérieurs ont dit oui, mais par manque de chance lors de l'embarquement est monté une fille comme Madri'ha (accompagnatrice). **Les jeunes n'ont pas voulu regarder la démonstration de l'hôtesse de l'air** et ont préféré sauter sans faire cas de la simulation. Arrivé en bas, sains et saufs/Barouh Hachem, les jeunes orthodoxes ont écopé d'un jugement militaire pour ne pas avoir regardé la Madri'ha faire sa démonstration... Sans commentaire !)

En conclusion, l'étude de la Thora et le seul espoir de la communauté. La vie juive ne tient que parce qu'il existe une génération de jeunes qui font fi de tous les plaisirs proposés par la société ouverte pour se consacrer corps et âmes à l'étude. Si cette nouvelle génération se détourne, Hallila, de la Thora ce sera une catastrophe pour le judaïsme dans le monde entier. Or nous savons que le monde a été créé pour l'étude et la pratique de la Thora. Le Saint Rabi Chimon Bar Yohai disait : "Hass Véchalom que la Thora soit oubliée du Clal Israël, comme le verset le dit : "**Car Elle (la Thora) ne sera jamais oubliée de ta descendance**". (Chabat 138)

Donc une chose est claire mes chers lecteurs : vous pouvez être sûr que Hachem n'abandonnera pas son peuple par le mérite de l'étude de la Sainte Thora.

Je tiens à finir par une anecdote assez intéressante qui nous éclairera jusqu'à nos jours (lié avec l'Admour Habad Zhouto Yaguen Alénou dont on vient de célébrer le 30^{ème} anniversaire de son Jahrzeit le 3 Tamouz). Il y a près de 60 ans, en 1967, **la situation en Erets était catastrophique** (encore bien plus que de nos jours...). Les égyptiens menaçaient dans le sud, la Jordanie à l'est et la Syrie au nord (et la population juive n'excédait pas les 2 millions...). Il y avait un jeune Bahour Yéchiva (Loubavitch) natif d'Amérique qui étudiait à la Yeshiva Habad de Kfar Habad (à côté de l'aéroport de Lod). Et comme la situation empirait de jours en jours, sa grand-mère d'Amérique, ancienne rescapée des camps, l'enjoint de revenir au bercail illico car elle était très inquiète pour son petit-fils unique.

Cependant le jeune répondait à sa famille d'Amérique, que le Rabbi de Loubavitch avait prévenu les Bahourims américains qu'ils devaient rester en Erets. Or sa grand-mère avait dans sa famille un oncle très influent : le ministre de la défense américain en personne. Elle prit contact avec son proche parent et lui demanda son aide. Le ministre se rendit chez le Rabbi au 770 (pour les connaisseurs) et aura un entretien privé avec le Rabbi. Il informa le Rabbi que d'après ses services de renseignements la situation en Erets était désespérée, et qu'il fallait s'attendre à un carnage, Lo Alénou. Le Rabbi dira "**Mes sources de renseignements disent le contraire : les Bahourims n'ont pas à partir, ils doivent rester !**" Fin du premier round. Mes lecteurs sont au courant de la suite puisque la guerre dura au total 6 jours et sera une victoire fulgurante et miraculeuse. Après les faits le ministre américain se présenta une seconde fois auprès du Rabbi de New-York (2^{ème} round) et lui demanda : "dites-moi, quel est votre service de renseignement qui est beaucoup plus efficient que ma CIA ?" Le Rabbi répondit c'est : "**Hiné Lo Yanoum Vélo Ychan Chomer Israël, le gardien d'Israël (Hachem) ne somnole pas ni dort...**" (Téhilim du Roi David)

Je finirais par une Téphila au Boré Olam afin qu'il continue de protéger les soldats de Tsion et qu'il fasse revenir au plus vite les captifs sains et saufs de Gaza. Et que les Bahourés Yéchivoth et Avrehims continuent leur étude incessante pour avoir l'assurance de la protection de la population en Erets et dans le reste du monde.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold (mezouzoth disponibles) email:dbgo@gmail.com

tél : 00972 55 677 8747

Une Bénédiction à mon Rosh Collel Le Rav Asher Brakha-Bénédict Chlita et à son épouse (Bné Brak) pour tout son magnifique travail de diffusion de l'étude de Thora dans de nombreuses villes d'Erets et en particulier à Raanana

Une Bénédiction à Daniel Albala et son épouse (Lyon-Villeurbanne) dans ce qu'ils entreprennent et des bons Zivouguims pour tous les enfants

Une Bénédiction à Pascal Chekoun (Ytshaq) et à son épouse (Lyon) pour les fiançailles de leur fille, Mazel Tov !